

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête relative aux causes du projet de fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord et à ses conséquences économiques, sociales et environnementales et aux enseignements liés au caractère représentatif qu'on peut tirer de ce cas

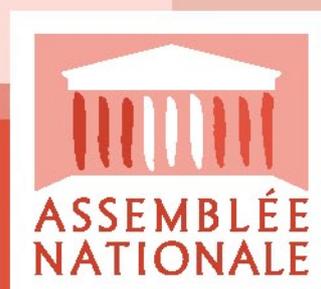
– Audition, ouverte à la presse, de M. Gilles Demailly, maire d'Amiens 2

Mercredi
9 octobre 2013
Séance de 13 h 30

Compte rendu n° 11

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

**Présidence
de M. Alain Gest**
Président



L'audition commence à treize heures trente.

M. le président Alain Gest. Nous abordons aujourd'hui l'audition des élus locaux concernés par le projet de fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord.

Je souhaite la bienvenue à M. Gilles Demailly, maire d'Amiens et président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole.

Monsieur le maire, la filière caoutchouc-pneu ne vous est pas totalement étrangère puisqu'elle fait partie de l'industrie chimique, votre première spécialité. Mais ce n'est pas au titre de vos hautes compétences en chimie organique que nous vous avons convié ! Vous êtes le maire d'Amiens depuis mars 2008 et, à ce titre, vous avez vécu les projets de restructuration successifs des deux usines Goodyear implantées sur le territoire de cette commune.

Pouvez-vous nous dire comment vous avez appréhendé ces situations ? Quels enjeux représentent les sites industriels dans le bassin d'emploi ?

De quels moyens disposent les collectivités publiques pour défendre et promouvoir leurs industries ? Concrètement, quel a été votre rôle ?

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958, je vous demande d'abord de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(M. Gilles Demailly prête serment.)

M. Gilles Demailly, maire d'Amiens et président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole. C'est un honneur et un plaisir pour moi de m'exprimer devant vous aujourd'hui, et je tiens à remercier les parlementaires qui sont à l'origine de cette commission d'enquête. Plusieurs d'entre vous sont élus d'Amiens et de Picardie, mais ce dossier est plus généralement représentatif de la politique industrielle menée dans notre pays depuis les années 1950 : au moment où l'on parle beaucoup du sort de l'industrie sur notre territoire, je crois utile de rappeler que l'usine Goodyear a fortement marqué l'histoire de notre ville. La zone industrielle concernée, « l'espace industriel nord », a été construite dans les années 1950, et c'est de cette époque que datent les usines Goodyear et Dunlop ; dans les années 1960 et 1970, plus de 20 000 personnes y travaillaient. Aujourd'hui, il en reste environ 11 000, ce qui révèle la désindustrialisation de notre ville. Ces deux usines, parfois appelées Amiens-Nord et Amiens-Sud, sont construites côte à côte ; elles partagent d'ailleurs maintenant certains équipements.

L'usine Dunlop a été rachetée en 1984 par l'entreprise japonaise Sumitomo, puis en 2003 par Goodyear. Tous ceux qui s'intéressaient à l'industrie amiénoise – j'en étais déjà – ont alors espéré que des investissements importants permettraient de moderniser ces usines, car les investissements avaient été faibles durant les années 1990-2000. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé, et il me paraît important de remonter jusque-là : fondamentalement, c'est le manque d'investissement qui a été fatal, car on sait bien que, dans l'industrie du pneumatique, l'investissement est crucial. Chaque année, ou en tout cas très régulièrement, la modernisation de telles usines exige que l'on y dépense des dizaines de millions d'euros. C'est à ce prix que l'outil de production peut demeurer performant.

En 2007, la direction de Goodyear, face à des difficultés qu'elle définit comme des problèmes de productivité de l'usine, essaye de modifier le rythme de travail des salariés. Un long débat s'en est suivi, dont les Amiénois ont été les témoins. Les salariés, vous le savez, ont accepté ces modifications dans l'une des usines et les ont refusées dans l'autre. Je n'ai pas à me prononcer sur l'organisation du travail dans une entreprise : cela relève du dialogue social entre la direction et les représentants des salariés.

C'est en 2008 que sont annoncés le premier plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et les premières suppressions d'emploi – PSE par la suite annulé par la justice. Les élus amiénois de l'époque ont bien entendu mené des actions – M. de Robien, qui fut mon prédécesseur, pourra vous en dire davantage à cet égard. Avant même mon élection, j'avais pris des contacts avec les salariés et leurs représentants ; dès mon élection, des contacts ont été pris avec la direction. Je me suis personnellement impliqué dans toutes ces discussions : tout au long de ces six années, j'ai régulièrement rencontré, plusieurs fois par an, la direction de Goodyear France et celle de Goodyear Europe, pour poser des questions sur leur stratégie industrielle et leur projet pour ces usines. J'ai aussi tenté, mais sans succès, de rencontrer la direction de Goodyear International. J'ai rencontré les salariés, pour me renseigner sur leurs conditions de travail, mais aussi pour recueillir auprès d'eux certaines informations dont ne disposent pas les élus locaux – comment ceux-ci peuvent-ils agir alors qu'ils n'ont pas accès aux données économiques, à certains documents qui leur permettraient de demander des précisions sur une stratégie industrielle qui, comme ici, a des conséquences immenses pour une collectivité ?

Le conseil régional, le conseil général et la métropole – collectivités qui partagent certaines compétences et qui sont directement concernées – ont uni leurs efforts pour organiser des réunions communes avec la direction et avec les organisations syndicales. Je me suis toujours impliqué dans ces réunions, avec la volonté de favoriser le dialogue social, et non de prendre parti – sauf lorsque des faits objectifs m'y poussaient.

La communauté d'agglomération Amiens Métropole – comme la ville d'Amiens – a voté des vœux, par deux fois, à l'unanimité, ce qui marque la volonté de tous les élus, quelle que soit leur sensibilité et quelle que soit leur commune d'origine, de faire passer plusieurs messages. Ainsi, le 19 mars 2009, un premier vœu déplore le manque cruel d'investissements et appelle au dialogue social tout en demandant l'intervention des pouvoirs publics locaux et nationaux.

Dès 2009, Amiens Métropole a également voté une aide exceptionnelle au comité d'entreprise de Goodyear, afin notamment d'aider les salariés à aller devant les tribunaux. Le conseil général et le conseil régional ont voté des aides semblables. C'est une démonstration concrète de la solidarité des collectivités locales, qui voulaient contribuer à sauver le maximum d'emplois chez Goodyear.

En 2009, un nouveau PSE s'est heurté à un nouveau refus du tribunal de grande instance de Nanterre. Dès 2009-2010, Titan a envoyé une lettre d'intention puis annoncé officiellement sa volonté de reprendre la partie agricole de la production des usines Goodyear d'Amiens. C'est l'un des points dont j'aimerais beaucoup qu'il soit clarifié, car je n'ai jamais pu obtenir de précisions très convaincantes. À ce moment, il faut le souligner, la stratégie mondiale de Goodyear était bien de vendre une grande partie de son activité agraire, ce qui a été fait en Amérique du Nord et du Sud, mais pas en Europe.

À la fin de l'année 2010, la direction présente un PSE qui prévoit 817 licenciements : seule l'activité agraire serait maintenue, et revendue à Titan.

En 2011 a lieu une rencontre mémorable, pour moi comme pour le président du conseil général et le représentant de la région, avec M. Taylor, PDG de Titan, dont les propos ont pour le moins surpris les élus de la République que nous sommes. Titan a confirmé qu'il ne reprendrait la partie agraire qu'une fois que les licenciements auraient eu lieu, c'est-à-dire après la mise en œuvre du PSE – ce qui était son droit – ; il nous a également précisé que son entreprise attachait une grande importance à cette activité pour le marché européen, africain et moyen-oriental. Mais il a aussi tenu des propos – qu'il a ensuite confirmé par écrit à Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif – sur le fait que les ouvriers français ne travaillaient pas beaucoup et qu'il y avait parmi eux de nombreuses « pommes pourries » ! Nous avons gardé notre calme et n'avons pas répondu à ces assertions. Nous avons seulement continué de souhaiter que soit rétablie à Amiens une activité industrielle qui ait un avenir. Le marché agraire me paraît en effet ouvrir des perspectives intéressantes ; il peut se développer et permettre de créer par la suite de nouveaux emplois.

Le manque d'investissements dans la partie tourisme a été criant : je me demande si, dès 2003, Goodyear avait vraiment la volonté de créer un pôle de production à haute valeur ajoutée, puisque, jusque dans les années 2007-2008, les pneus fabriqués par l'usine Goodyear, ou même par l'usine Dunlop, étaient des pneus à faible valeur ajoutée, et donc à faible marge : ils pouvaient donc être fabriqués dans d'autres pays, et dans d'autres conditions financières. C'est pour moi un fait marquant.

En juin 2012, la direction de Goodyear renonce au PSE au profit d'un plan de départs volontaires (PDV). C'était un moment de dialogue : durant toute la fin de l'année 2012, nous avons toutefois reçu peu d'informations, tant de la direction que des organisations syndicales. À cette époque, la CGT est le seul interlocuteur de la direction. Malheureusement, vous le savez, cette négociation échoue ; à la fin du mois de janvier 2013, la direction de Goodyear annonce la fin des négociations avec Titan et la fermeture totale du site.

Les élus locaux des trois collectivités ont alors demandé à être reçus par des responsables de l'État : c'est ainsi que, le 5 février 2013, ils ont pu rencontrer Arnaud Montebourg et Michel Sapin, en compagnie de deux parlementaires. Le conseil de la métropole a voté, à l'unanimité, un vœu pour interpeller l'ensemble des autorités et demander une table ronde, tout en dénonçant la responsabilité de Goodyear dans la fermeture de l'usine ; il a voté, également à l'unanimité, une nouvelle aide destinée à soutenir les salariés.

Je me réjouis de la création de cette commission d'enquête parlementaire, dont j'espère qu'elle permettra de faire toute la lumière sur l'enchaînement des événements.

Le président du conseil régional a demandé lui aussi, en 2011 ou 2012, à rencontrer les responsables du Gouvernement, et nous nous sommes rendus au ministère de l'Économie et des finances. Nous avons demandé l'organisation d'une table ronde avec la direction internationale de Goodyear, pour essayer d'apprendre quelle était la stratégie de cette entreprise : il n'y a pas eu de suites. Mais je sais que vous n'avez pas pu auditionner la direction internationale de Goodyear, qui a refusé de s'exprimer sur ce dossier.

Les conséquences de cette affaire, c'est d'abord un immense gâchis humain. Les salariés des deux usines n'ont aucun avenir professionnel, voire personnel, puisqu'ils sont sous la menace constante d'un licenciement. Leurs conditions de travail dans cette usine, qui

n'a pas été modernisée, sont rudes ; ils y sont exposés aux poussières, à des produits dont, comme chimiste, je connais la toxicité. Voir les ouvriers sortir de ces usines me fait penser à la sortie des salariés des mines de charbon que je voyais, enfant, dans le Pas-de-Calais... Physiquement comme psychologiquement, les salariés sont épuisés. Il faut aussi s'imaginer qu'ils viennent pour huit heures de travail, mais n'en font souvent que deux ou trois, ce qui n'est absolument pas leur souhait. Ils vous le diront comme ils me le disent – je les rencontre souvent –, et l'un de mes adjoints a travaillé très longtemps à l'usine Goodyear.

Les menaces, les inquiétudes sont plus grandes que jamais : le projet de regrouper les usines Goodyear et Dunlop pour former un pôle compétitif est mis en danger par la disparition de l'une des deux usines.

Il reste 1 173 emplois, il y en avait encore près de 1 400 en 2007-2008 : cela représente une perte importante. Je n'ai pas de chiffres pour les sous-traitants et les emplois induits.

Les conséquences financières pour les collectivités locales sont limitées par la suppression de la taxe professionnelle. Les pertes d'Amiens Métropole en 2012 sont estimées à près de 1,2 million d'euros pour l'agglomération : 345 000 euros de cotisation foncière des entreprises (CFE), 290 000 euros de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), 31 000 euros de taxe foncière sur les propriétés bâties, 500 000 euros de versement transport. Pour la ville d'Amiens, on peut évaluer ces conséquences à 340 000 euros de taxe foncière. Au total, on est donc aux alentours de 1,5 million d'euros : c'est important – pour donner un exemple, c'est à peu près le coût de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires... Au titre de la loi de finances pour 2014, il est prévu une diminution de recettes de 840 millions d'euros pour le bloc communal : cela représente pour la ville d'Amiens une perte de 1,2 million d'euros et pour la métropole 1,6 million. Ces pertes de recettes seraient doublées pour 2015. Mais ce n'est pas le débat qui nous occupe aujourd'hui.

De nouvelles friches vont également apparaître dans la zone industrielle nord, qui s'étend sur environ 570 hectares, aménagés à partir des années 1950. Environ 70 000 mètres carrés bâtis sont déjà des friches ; la fermeture de Goodyear en ajouterait 80 000 : sur un site de 27,5 hectares, c'est considérable.

Je n'ai pas d'informations sur ce point, mais il est probable que ce site soit pollué, et que le coût de la dépollution sera considérable.

Tout au long des réunions qui ont eu lieu, les collectivités locales, fortement touchées par la perte des emplois, ont bien entendu été à l'écoute de l'ensemble des acteurs. Elles ont, ensemble, essayé d'intervenir régulièrement auprès des autorités, de la direction de Goodyear et des syndicats ; elles ont interpellé les gouvernements qui se sont succédé.

Mme Pascale Boistard, rapporteure. En votre qualité de maire d'Amiens, au vu des échanges que vous pouvez avoir avec les salariés et plus largement avec vos concitoyens, quelle appréciation portez-vous sur ces événements ? Comment la population réagit-elle ?

Si vous avez visité cette usine, qu'avez-vous pensé des conditions de travail des salariés ? Les machines ont-elles été modernisées ?

M. Gilles Demailly. Chaque ville compte des entreprises symboliquement importantes : c'est le cas de Goodyear à Amiens. J'ai parlé de la zone industrielle, dans

laquelle 20 000 personnes travaillaient dans les années soixante. Des quartiers entiers ont été construits pour accueillir ces salariés de l'industrie : l'office HLM a construit le quartier nord, la chambre de commerce et d'industrie le quartier Étouvie. Ces quartiers étaient modernes et de qualité, et la mixité sociale y était réelle ; ce sont aujourd'hui des quartiers de rénovation urbaine, qui rencontrent des difficultés sociales très importantes, et dont on parle dans les médias nationaux pour de mauvaises raisons... L'attachement des Amiénois à l'industrie est profond ; ils sont fiers de leur passé et pensent qu'ils peuvent avoir un avenir industriel. Le soutien aux travailleurs qui se battent pour leur emploi, la solidarité, sont très forts.

Environ 60 % des salariés de Goodyear habitent dans la métropole ; 40 % habitent dans le bassin d'emploi du grand Amiénois, qui s'étend sur la Somme presque tout entière. Les conséquences de la fermeture de l'usine Goodyear s'étendraient donc bien au-delà de la ville d'Amiens.

J'insiste sur la fierté des travailleurs de cette usine, qui a été moderne, qui a même été la plus productive du groupe. Ils étaient d'ailleurs bien rémunérés. Ensuite, chacun a vu les conditions de travail et l'ambiance se dégrader. Je n'ai pour ma part jamais visité l'usine ; mais je constate que les salariés que je rencontre sont physiquement épuisés, notamment ceux qui travaillent aux « presses », exposés aux poussières de carbone, aux monomères... Les Amiénois vivent tout cela de façon dramatique : c'est pour eux le symbole des difficultés de l'industrie française.

Mme la rapporteure. Lors de son audition, le 25 septembre dernier, M. Henry Dumortier, directeur général de Goodyear Dunlop Tires France a tenu les propos suivants : « Autant je tiens à saluer l'engagement du Gouvernement et des services déconcentrés de l'État, qui s'est traduit par une coopération étroite avec le ministère du travail et de l'emploi et celui du Redressement productif ainsi qu'avec les préfets qui se sont succédé à Amiens et la DIRECCTE, autant il me faut constater que nous n'avons pas pu convaincre pour l'instant la plupart des élus locaux de s'intéresser de suffisamment près à la situation réelle d'Amiens-Nord, alors que nous avons publiquement indiqué depuis janvier 2013 que nous sommes à la disposition de tous les acteurs locaux pour présenter le détail des plans. »

Qu'en dites-vous ? Quelles démarches avez-vous entreprises, comme élu local, vis-à-vis de la direction ? Quelle appréciation portez-vous sur le dialogue que vous avez eu avec la direction, ou peut-être sur l'absence de dialogue ?

M. Gilles Demailly. J'ai rencontré M. Dumortier en mai ou juin 2009, puis quelques mois plus tard avec la direction de Goodyear Europe. Tout au long de ces années, j'ai rencontré régulièrement les directions locales, nationales et internationales de l'entreprise. Mais ce dialogue consistait essentiellement pour nous à demander des informations, et peu de précisions nous étaient apportées sur la stratégie de l'entreprise. Je n'en savais pas plus que ce qu'on lisait dans la presse.

Plus récemment, avec les élus départementaux et régionaux, nous avons clairement fait savoir que nous étions disposés à tout faire pour que de nouveaux emplois industriels soient créés sur le site. Notre volonté est forte, mais il faut aussi nous apporter des clarifications, notamment sur les financements. Il faudrait d'abord que Goodyear, qui est toujours propriétaire du site, nous fasse connaître ses intentions : comment voient-ils l'avenir du site ? Comment comptent-ils participer à sa dépollution ainsi qu'à la réindustrialisation ?

Je n'ai pas rencontré M. Dumortier récemment. Nous avons échangé des courriers, vous le verrez dans le dossier que je vous remettrai.

Cela fait cinq ans que nous nous battons contre la fermeture de l'usine – elle n'est toujours pas fermée, d'ailleurs. Nous entrons, certes, dans une phase nouvelle. Mais les Amiénois, et leurs élus, considèrent – j'y insiste – que la responsabilité de la direction de Goodyear est grande ; c'est elle qui décide de l'avenir du site, mais il est aussi nécessaire de faire toute la clarté sur les responsabilités qui incombent aux uns et aux autres. Nous espérons que votre commission d'enquête jouera ce rôle.

Nous sommes bien sûr disposés à travailler avec la direction de l'entreprise, avec laquelle les services de la métropole sont régulièrement en contact. Mais, quand il est demandé à la collectivité de mettre des locaux à disposition, les élus ne peuvent pas ne pas réagir nettement : on ne peut pas tirer un trait sur notre passé ! Nous avons donc des réticences ; nous le ferons, mais nous voulons d'abord que la direction de Goodyear affronte ses responsabilités.

M. Patrice Carvalho. Sur le plan environnemental, la situation est-elle réellement catastrophique ?

M. Gilles Demailly. Je n'ai pas de moyens de le savoir. Je ne suis jamais rentré dans l'usine.

M. Patrice Carvalho. De l'extérieur, on ne voit rien ?

M. Gilles Demailly. Je sais, par profession, dans quelles conditions on fabrique les pneus – depuis les années 1950, les choses ont heureusement beaucoup changé. Pour ma part, je le répète, je ne suis pas rentré dans l'usine. Des plaintes ont été déposées, des procès sont en cours. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur ces points.

Des questions sont posées, c'est vrai, sur les conditions de travail et sur la santé des salariés.

M. Patrice Carvalho. Par qui en avez-vous été informé ?

M. Gilles Demailly. Par les salariés que je rencontre. L'un de mes adjoints a travaillé durant plusieurs décennies dans cette usine...

M. le président Alain Gest. Vous n'avez jamais visité l'usine ?

M. Gilles Demailly. Non. J'ai travaillé dans une usine Goodyear à l'occasion d'un stage étudiant au Luxembourg, il y a fort longtemps, mais je n'ai pas visité l'usine d'Amiens.

M. le président Alain Gest. Cela paraît bien étrange. Ne serait-ce pas pourtant une démarche essentielle pour bien comprendre un tel dossier ?

M. Gilles Demailly. Monsieur le président, mon rôle n'est pas d'avoir un avis sur les conditions de travail. Je ne souhaite sûrement pas me substituer aux partenaires sociaux. Je m'en tiens à ce que peuvent faire les collectivités locales : j'ai toujours demandé à la direction ce que nous pouvions faire en matière d'environnement industriel, en matière d'immobilier.

Ensuite, je m'informe sur la stratégie de l'entreprise, j'écoute les salariés ; nous venons en appui. Mais il ne m'appartient pas de mener une enquête.

Mme la rapporteure. La direction de Goodyear vous a-t-elle adressé des demandes précises d'actions qui auraient relevé de votre domaine de compétence ?

M. Gilles Demailly. Jamais.

M. Patrice Carvalho. Vous n'avez jamais demandé à visiter le site, il ne s'agit pas d'un refus de la direction.

M. Gilles Demailly. C'est cela.

M. Patrice Carvalho. Vous semble-t-il que l'usine fonctionne de façon conforme à la réglementation ? Y a-t-il des rejets anormaux dans l'atmosphère, des bruits ?

M. Gilles Demailly. Je ne peux pas me substituer à l'inspection du travail ! Il existe des services de l'État compétents. Ce n'est pas parce que je suis ingénieur chimiste que je peux remplacer des gens qualifiés...

M. Patrice Carvalho. Dans ma ville, quand des riverains se plaignaient d'une usine, le maire allait voir le patron pour discuter avec lui ; et des solutions étaient trouvées.

M. Gilles Demailly. En l'occurrence, l'usine se situe dans une zone industrielle ancienne : elle vit dans un espace qui lui est adapté, et les premières habitations sont à plusieurs kilomètres de là. La protection des habitants ne nécessite pas que j'intervienne dans l'entreprise : c'est le rôle des services de l'État.

M. Patrice Carvalho. Des médecins d'Amiens vous ont-ils informé de problèmes de santé liés aux conditions de travail ? Nous avons entendu parler d'accidents fréquents, souvent graves, et d'arrêts de travail nombreux.

M. Gilles Demailly. Ce sont les salariés eux-mêmes qui m'en ont informé. Ce sujet était évidemment évoqué lors de nos échanges avec la direction comme avec les salariés.

M. Patrice Carvalho. Avez-vous pris contact avec la préfecture pour réaliser un bilan de la pollution du site ?

M. Gilles Demailly. Nous avons bien sûr, seuls ou avec les autres collectivités, interpellé le préfet sur le cas de cette entreprise, sur le manque d'investissement, sur les conditions de travail... Un maire de grande ville rencontre très régulièrement, vous le savez, le préfet de son département – actuellement, je rencontre le préfet chaque semaine ; auparavant, c'était un peu moins fréquent, plutôt mensuel. Ces sujets sont évoqués : le préfet avait des informations dont je ne disposais pas, notamment sur les négociations qui se tenaient au niveau national.

M. Patrice Carvalho. Si vous aviez les preuves d'une pollution du site, cela pourrait constituer un moyen de pression contre la direction.

M. Gilles Demailly. C'est vrai.

Mme Barbara Pompili. On perçoit, dans vos propos, un sentiment d'impuissance : vous deviez aller chercher les informations, vous vous êtes efforcé de jouer un rôle de facilitateur pour éviter la fermeture de l'usine. On sait bien quelles sont les conséquences sociales que les collectivités locales doivent gérer lors de telles fermetures. Quel rôle les collectivités locales vous paraissent-elles pouvoir jouer ? Quelles améliorations pourrait-on apporter à la législation ?

M. Gilles Demailly. Malheureusement, ce n'est ni le premier ni le dernier exemple en France : il y a d'autres sites célèbres... Les collectivités ont souvent construit et entretenu les zones industrielles, et il leur revient ensuite de gérer les graves conséquences – humaines et financières – d'une fermeture d'usine : ici, ce sont 1 200 familles qui vont se retrouver sans ressources !

Les collectivités doivent pouvoir réagir vite, et donc disposer d'informations précises. Or nous n'avons pas de moyens juridiques pour poser des questions sur les conditions de travail, sur la situation économique des entreprises... Certaines modifications seraient donc bienvenues. C'est d'ailleurs pour cela que je me réjouis de l'existence de cette commission d'enquête : vous avez des possibilités que nous n'avons pas pour poser des questions et demander des documents.

Si les collectivités locales et l'État avaient pu intervenir pendant toute la période de 1990 à 2010, lorsque le manque d'investissement est devenu criant, cela aurait pu éviter que l'on se retrouve dans la situation où nous sommes. Pour moi, c'est à cette époque-là qu'a été mise en place la stratégie qui a conduit aux événements que nous connaissons.

Mais c'est aux parlementaires qu'il appartient de légiférer...

M. Jean-Claude Buisine. Quel est pour vous l'avenir de l'usine et de ses 1 200 salariés ? Cette entreprise avait des besoins, un carnet de commandes, des résultats ; elle a même distribué des dividendes : elle est donc viable, à condition qu'il existe un vrai projet d'entreprise. La création d'une société coopérative et participative (SCOP) a été envisagée, mais cela n'a pas marché. Aujourd'hui, y a-t-il une ambition pour faire redémarrer l'entreprise ? Les collectivités pourraient-elles l'aider, pour maintenir à tout prix les emplois sur ce territoire ? Ne serait-il pas possible d'envisager un partenariat public-privé ?

M. Gilles Demailly. Il s'agit d'une industrie dans laquelle les sommes à investir sont extrêmement importantes. Une collectivité locale comme celle que j'anime n'a pas les moyens de se lancer dans un tel projet : on a estimé, je crois, à 80 millions d'euros l'investissement minimal pour mettre à niveau les usines Goodyear et Dunlop. Ce sont des groupes mondiaux ; Goodyear n'est plus aujourd'hui en situation difficile, mais je constate que la stratégie internationale du groupe a été de ne pas développer, de ne pas moderniser l'usine Goodyear, qui a peu à peu cessé d'être compétitive. Dans l'usine Dunlop, en revanche, des investissements ont bien été faits.

Le projet de SCOP nous a été sommairement présenté, comme je crois à d'autres élus présents ici. Je n'ai pas à juger de sa viabilité économique ; il est évident que, si notre collectivité avait pu intervenir, elle l'aurait fait, dans la mesure de nos compétences – la métropole et la région disposent de compétences économiques. Mais, de mon point de vue, la responsabilité de la situation actuelle revient bien aux dirigeants de l'entreprise !

Mme la rapporteure. Quels pouvoirs vous manquent aujourd'hui, notamment en matière de développement économique, pour agir de façon plus efficace ?

M. Gilles Demailly. Je sais qu'un débat parlementaire est en cours sur les compétences des collectivités locales, notamment des métropoles. La métropole d'Amiens investit énormément pour développer des zones d'activité économique : ainsi, elle a aménagé la ZAC Jules-Verne ou – à coups de dizaines de millions d'euros – la ZAC Gare La Vallée. Cela permet de créer des emplois, et d'apporter des ressources fiscales supplémentaires – même si celles-ci ont diminué depuis la suppression de la taxe professionnelle. Toutefois, nous n'avons aucun moyen pour suivre régulièrement la situation économique des entreprises. Nos revendications sont un peu les mêmes que celles des salariés : nous souhaiterions être présents, ou en tout cas disposer d'un droit d'information sur la situation réelle des entreprises. Cela nous permettrait de réagir ou d'interpeller les autorités, voire d'intervenir financièrement.

C'est la métropole qui est le cœur du dynamisme économique – c'est là un phénomène mondial. Celle d'Amiens compte 100 000 emplois, et 40 % des salariés qui viennent y travailler habitent hors de la métropole. Il serait donc pertinent de permettre aux métropoles de disposer de pouvoirs d'investigation qui leur permettent d'agir : c'est l'ensemble du pays du Grand Amiénois qui se développe lorsque des emplois sont créés à Amiens.

M. Jean-Louis Bricout. Quelles sont vos relations avec les autres collectivités territoriales concernées ? Comment cela fonctionne-t-il, notamment avec la région qui dispose elle aussi de compétences économiques ?

M. le président Alain Gest. Vous avez parlé de coopération entre les collectivités territoriales. Mais la région n'a par exemple pas participé à votre rencontre avec la société Titan.

M. Gilles Demailly. La région était représentée, monsieur le président.

Il me paraît nécessaire de reconnaître de façon plus claire le rôle des métropoles – je ne parle pas seulement ici des villes de 400 000 ou 500 000 habitants. La stratégie économique se définit au niveau régional, mais la réalité de l'implantation des entreprises doit être comprise au niveau local. Le rôle de la chambre de commerce et d'industrie et des différentes professions est bien sûr important.

La métropole dispose d'une agence d'urbanisme et d'aménagement, dont le rôle est stratégique, puisqu'il aménage les zones d'activité nécessaires pour tout le Grand Amiénois. Nous disposons également d'un service économique, qui est en contact avec les entreprises. En ce domaine, j'ai continué la politique de mon prédécesseur, même si j'ai renforcé le service économique.

Le développement du rôle des collectivités dans le domaine économique devra, je crois, amener des renforcements, notamment législatifs, de leurs pouvoirs, et ces services seront certainement amenés à grossir encore.

M. Patrice Carvalho. J'ai bien compris que vous ne souhaitiez pas vous immiscer dans les relations entre les partenaires sociaux. Mais le rôle d'un maire est aussi celui d'un médiateur, surtout que vous avez du poids, notamment financier, puisque vous avez apporté

une aide aux syndicats. N'était-ce pas une bonne occasion pour essayer d'apaiser le climat social ?

M. Gilles Demailly. J'ai essayé en permanence, plusieurs fois par an, de jouer ce rôle. J'ai rencontré la direction, les syndicats, ensemble ou séparément ; j'ai organisé des tables rondes avec les autres collectivités territoriales. J'ai notamment répété aux syndicats l'importance que revêtait à mes yeux l'unité syndicale. J'ai essayé d'apaiser les tensions, et j'ai même été pris à partie pour cette raison...

Mais j'ai constaté que les choses ne se faisaient pas. Je n'ai pas l'impression d'avoir été entendu, et c'est pourquoi je m'interroge sur la réelle stratégie de l'entreprise pour son site amiénois. Je connais bien les salariés et j'ai beaucoup de respect pour les représentants syndicaux. À de multiples reprises, les salariés ont choisi leurs représentants : il ne m'appartient pas de juger quelle était la position à prendre sur l'organisation du temps de travail, sur l'acceptation du PSE...

S'agissant de Titan, j'espérais sauver les emplois du domaine agricole. Mais je n'ai jamais disposé d'éléments me permettant d'être sûr que l'offre de Titan était sérieuse : les montants d'investissements mis en avant étaient de quelques millions d'euros, ce qui m'a toujours paru sans rapport avec ce qui était nécessaire. Les négociations, vous le savez, ont achoppé sur ce point, mais aussi sur la durée pour laquelle Titan s'engageait à maintenir l'activité ; nous n'avons jamais eu de réponse à ces questions, et c'est pour cela que j'ai demandé que les négociations se tiennent au niveau national, sous l'autorité du Gouvernement. Je l'ai d'ailleurs demandé au ministre Besson comme je l'ai demandé ensuite aux ministres Montebourg et Sapin, et ensuite au Premier ministre lui-même.

M. Patrice Carvalho. Sur l'état des relations sociales, quelle est votre appréciation personnelle ?

M. Gilles Demailly. Je ne suis pas dans l'usine ; ici, il faudrait des faits et je n'en ai pas. Je ne peux vous donner que mon impression. J'ai souvent rencontré la direction de l'usine, mais les dirigeants ont beaucoup changé ; le suivi était meilleur avec les directions France et Europe de Goodyear. Dès les années 2009 et 2010, j'ai douté de la volonté de l'entreprise d'investir et de trouver un accord avec les salariés ; et je pense maintenant que le choix de ne plus moderniser le site était arrêté dès 2003 peut-être, en tout cas dès 2007. Je ne peux analyser que comme cela la suite des événements. Les syndicats ont usé des moyens à leur disposition, tout en divergeant dans leurs analyses. Vous avez bien compris qu'il n'était pas de mon rôle de dire qui avait raison. J'ai au contraire toujours appelé à l'unité syndicale, pour éviter que les différends entre la CGC, Sud et la CGT n'affaiblissent la position syndicale à l'usine Goodyear, et il me semble que cette position a été utile aux salariés.

L'ensemble des élus d'Amiens ont reçu et entendu ces trois organisations syndicales : c'était une séance particulièrement émouvante pour tous, et surtout pour ceux qui découvriraient quelles étaient les conditions de travail dans l'usine. Les syndicats étaient d'ailleurs unis à ce moment pour demander une modernisation de l'entreprise et une négociation, qui devait permettre la préservation des emplois.

M. Jean-Louis Bricout. Vous avez évoqué un soutien financier de la métropole. Était-ce une aide sociale et juridictionnelle ? Avez-vous diligencé un cabinet d'experts ?

M. Gilles Demailly. Oui, la métropole a par deux fois, le 2 juillet 2009 et le 8 juillet 2013, accordé son soutien au comité d'établissement, à hauteur de 25 000 euros. J'ai eu de longues discussions avec mon service juridique pour savoir ce que la collectivité pouvait faire. Cette aide était destinée à « l'accompagnement des salariés ». Les attendus stipulent : « La direction de l'entreprise Goodyear a annoncé le 26 mai 2009 un plan social induisant la suppression de 820 postes sur le site d'Amiens-Nord. Étant donné l'ampleur de ce plan et les conséquences attendues de cette décision, il vous est proposé d'accompagner dans leurs différentes démarches, et notamment juridiques, les salariés dont les emplois sont menacés, et ceci par le biais d'une aide exceptionnelle globale de 25 000 euros. Cela permettra d'alléger les difficultés sociales des familles concernées. »

Compte a été rendu de l'utilisation de ces fonds : aide juridictionnelle, mais aussi financement de déplacements effectués pour défendre les salariés devant le comité d'entreprise.

M. le président Alain Gest. Vous êtes arrivé à la mairie d'Amiens à peu près au moment où le projet de complexe industriel était refusé par une partie des salariés. Vous semblez douter de la volonté de Goodyear d'assurer l'avenir de l'usine d'Amiens-Nord. Est-ce à dire que vous n'avez jamais cru à ce projet de complexe industriel ? Quelles initiatives avez-vous prises à ce moment pour éviter que ce projet n'échoue ? Ou bien de votre point de vue la direction de Goodyear n'avait-elle jamais vraiment eu la volonté de le mener à bien ?

M. Gilles Demailly. J'ai l'impression que l'objet de la commission d'enquête change peu à peu... mais peu importe. Je le redis, il n'appartient pas au maire d'Amiens d'établir la stratégie industrielle d'un groupe ou de négociier à la place des salariés, voire d'inspecter les lieux. Je dis simplement que, lors de ma rencontre avec la direction de Goodyear, j'ai d'abord demandé quelle était leur stratégie industrielle : ils m'ont dit vouloir faire un seul groupe. Ce ne sont pas les salariés qui ont refusé cela ! C'est la direction qui en prend la responsabilité. Ensuite, les choix des salariés ont divergé sur des questions d'organisation du travail.

Mes craintes sont grandes pour l'usine qui demeure : au lieu de saucissonner pour pouvoir licencier, il fallait faire un seul groupe et mutualiser des équipements – certains l'ont d'ailleurs été, comme la production de chaleur, ce qui ne facilitera pas la vente éventuelle de l'usine. Il fallait construire un projet pour la partie agraire et un projet pour la partie tourisme. Cela n'a pas été mis en œuvre, les investissements nécessaires n'ont pas été faits ! Mais cela relève de la direction de Goodyear. Je peux favoriser, faciliter, tenir un discours sur la nécessité d'un projet industriel et l'importance des relations sociales. Mais les accords, vous l'avez compris, ce n'est pas le maire d'Amiens qui les négocie, qui les signe et qui les met en œuvre.

M. le président Alain Gest. Nous ne le contestons pas, monsieur le maire. Mais, si je suis tenté de vous suivre pour dire que, légalement, un élu ne peut pas faire grand-chose, je veux dire aussi qu'il peut exercer des pressions. Or j'ai eu le sentiment que vous vous êtes forgé la conviction que Goodyear n'avait pas vraiment de projet industriel pour l'usine d'Amiens-Nord. Personne ne conteste que, pendant des années, il n'y a pas eu d'investissements, ni que le projet de complexe industriel n'a pas pu être mené à bien. Mais, dans l'usine Dunlop, les investissements ont été faits, l'usine a bien été modernisée. Pour vous, Goodyear investirait sans perspectives particulières ?

M. Gilles Demailly. À l'usine d'Amiens-Nord, ces investissements n'ont pas été faits et le dialogue social n'a pas abouti, ce qui relève de la responsabilité des partenaires sociaux.

Vous dites que je n'ai pas fait pression ! Mais j'ai rencontré à de multiples reprises la direction et les syndicats pour tenir ce discours. J'ai fait exactement ce que vous décrivez ! C'est même pour pouvoir continuer de tenir ce rôle que je suis toujours demeuré très prudent dans mes prises de position publiques : j'ai défendu l'emploi, j'ai invité les gens à s'exprimer, je n'ai jamais condamné qui que ce soit. Certes, je me suis placé aux côtés des salariés, car je crois normal de me placer auprès de mes concitoyens ; j'ai demandé à la direction de reprendre le dialogue social, de renoncer à des plans de licenciement, de consentir les investissements nécessaires. Les deux vœux, je le rappelle, ont été votés à l'unanimité : il ne s'agissait donc pas d'une position partisane, mais d'une volonté partagée de défendre les emplois et l'activité économique amiénoise.

M. le président Alain Gest. Il aurait été étonnant qu'il n'y ait pas unanimité.

M. Gilles Demailly. Nous sommes tous concernés, monsieur le président, par ce territoire que nous connaissons bien, et je m'abstiendrai de commentaires partisans : mais lorsque des élus du centre, de gauche et de droite, votent un texte, ils en assument le contenu ! Je vous demande donc de lire ce texte, voté par l'ensemble des sensibilités politiques de la métropole et du conseil municipal. Je ne crois pas qu'il se soit agi de votes de complaisance.

M. le président Alain Gest. Je n'ai pas parlé de vote de complaisance. Mais il est rare, lorsqu'il est question de défendre des salariés, que des votes négatifs soient exprimés !

J'en viens à Titan, que vous avez reçu en compagnie de votre vice-président chargé des affaires économiques – ainsi, me dites-vous, que d'un représentant de la région. Cette réunion a lieu à l'initiative de Titan : n'aviez-vous pas souhaité les rencontrer de votre propre mouvement ?

M. Gilles Demailly. Je vous demande d'abord de bien vouloir m'excuser : effectivement, il n'y avait pas de représentant de la région à la première réunion avec Titan, qui a eu lieu le 25 janvier 2011.

Chaque fois que l'on m'a proposé une rencontre, je l'ai acceptée. Mais ce n'est pas Titan qui avait les cartes en main : c'était bien la direction de Goodyear.

M. le président Alain Gest. En écoutant les interviews que vous-même et Jean-François Vasseur, vice-président de la communauté d'agglomération, chargé du développement économique, avez données après cette rencontre, je me suis demandé si vous aviez bien assisté à la même réunion : vos approches paraissent pour le moins différentes. Vous avez semblé réservé sur la personnalité de M. Taylor, ce que chacun ici comprendra parfaitement ; c'est la culture américaine, on en pense ce qu'on veut, vous l'avez dit vous-même. Mais vous avez aussi ressenti une méfiance, une incompréhension ; vous n'aviez pas entendu de réponses à vos questions. En revanche, M. Vasseur avait vu quelqu'un qui connaissait l'entreprise, qui l'avait visitée, qui avait des propositions, et d'ailleurs qui ne demandait pas d'argent. Il semblait avoir des projets précis, et même un projet de partenariat avec l'université de Picardie – ce n'est pas l'ancien président que vous êtes qui le regrettera. On a l'impression que vous n'avez jamais cru à cette reprise : est-elle justifiée ? Qu'est-ce qui a fait naître ces inquiétudes ?

M. Gilles Demailly. Mon sentiment était partagé, je crois. Le fait que M. Taylor m'ait offert un livre relatant sa campagne pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle américaine et qu'il ait prononcé un vrai discours de politique générale m'a paru curieux –

mais encore une fois, peu importe. C'est un industriel, et il avait objectivement intérêt à reprendre cette usine ; cela correspondait à une stratégie du groupe Titan, au niveau mondial. Il m'a donc semblé intéressant de l'écouter, ce que nous avons fait, puis nous avons essayé de lui démontrer l'intérêt que ce site présentait pour lui, et il en est convenu.

Ce qui m'a fait douter de son engagement réel, c'est le montant des investissements qu'il entendait réaliser – il était en effet question de 4 millions d'euros, quand il était évident que des dizaines de millions d'euros étaient nécessaires – et la durée pour laquelle il acceptait de s'engager.

Est-ce que Goodyear n'a joué la carte Titan que pour pouvoir licencier 800 salariés, ou bien y avait-il vraiment un projet de reprise ? Ni ce jour-là ni par la suite, je n'ai eu de réponse à ces questions. Ceux qui ont suivi les négociations nationales à la fin de l'année 2012 n'ont pas non plus reçu de réponses satisfaisantes.

J'ai souhaité que ce projet réussisse : il permettait de conserver quelque 500 emplois, et le marché agricole pourrait se développer, surtout si l'on prend en considération le rôle de la Picardie dans le domaine agro-alimentaire : la région, la collectivité voulaient s'engager et développer une véritable filière. Dans l'Oise, notamment, d'autres entreprises auraient pu travailler avec cette usine pour développer des produits destinés au monde agricole. Il pouvait y avoir là une stratégie. J'étais donc au départ plutôt optimiste, parce que les informations que je recevais à la fin de l'année 2012, de la part du préfet notamment, car nous étions tenus à l'écart des négociations, me laissaient espérer une issue positive. J'ai donc été surpris de la rupture des négociations et des déclarations de Goodyear et de Titan à la fin du mois de janvier 2013.

Par la suite, nous avons continué à agir, notamment avec des parlementaires, pour trouver des repreneurs : je reste convaincu qu'il y a une place à Amiens pour la fabrication de pneumatiques, notamment pour le monde agricole. Nous sommes une région industrielle et une région agricole, au cœur de l'Europe, et cela doit permettre de construire un avenir.

Quant aux pneus de tourisme, compte tenu des dégâts dus au manque d'investissements pendant des décennies, je suis plus dubitatif, ou en tout cas moins optimiste.

Vous savez que notre région a également souffert de la fermeture de Continental, dans le département voisin : cette usine faisait des bénéfices, mais elle a été fermée pour des raisons de stratégie européenne de l'entreprise... Les élus picards nourrissent donc des doutes sur les déclarations de certains chefs d'entreprise.

M. le président Alain Gest. À l'été 2012, le plan proposé par la direction, et qui a fait l'objet de discussions avec un seul syndicat, était celui de la dernière chance : avez-vous demandé à la direction pourquoi elle avait choisi le syndicat majoritaire comme interlocuteur unique ?

M. Gilles Demailly. J'ai regretté cette décision, et nous avons pour notre part toujours voulu rencontrer les trois organisations syndicales – la CGT étant évidemment largement majoritaire. C'est vraiment un choix de la direction, qu'elle n'a ni expliqué ni justifié. Je ne sais pas si elle était persuadée d'arriver à un accord ou si elle était persuadée d'un échec...

M. le président Alain Gest. Le Gouvernement, et notamment le ministère du Redressement productif, a cherché des repreneurs. Vous avez d'ailleurs eu des moments d'incompréhension avec le Gouvernement. Avez-vous été informé des recherches faites par le ministère ? Pouvez-vous confirmer que, en dehors de celui de Titan, les projets de reprise n'avaient pas le sérieux nécessaire à un tel site industriel ?

M. Gilles Demailly. D'abord, avant de répondre à votre question, je souhaite revenir sur un aspect. J'ai eu l'occasion de dialoguer avec des directions des syndicats d'autres entreprises d'Amiens-Métropole, et je pense que le rôle de facilitateur de notre collectivité est utile.

Cela a permis de sauvegarder un certain nombre d'emplois chez Whirpool par exemple. Si j'insiste là-dessus c'est parce que je n'ai jamais ressenti de situation aussi bloquée que dans le cas de Goodyear...

M. le président Alain Gest. C'est pour vous une situation exceptionnelle ?

M. Gilles Demailly. Oui, tout à fait exceptionnelle : je n'ai jamais vu de situation aussi tendue, et une telle incapacité à aboutir à un accord, pendant des années. Cela ne pouvait malheureusement que mal finir... Je continue pourtant à ne pas comprendre qu'un groupe qui a la chance d'avoir un site aussi bien situé sur le marché européen, avec des salariés courageux, durs à la tâche, n'ait pas réussi à faire aboutir le dialogue social. Il ne m'appartient pas de juger, même si vous vous y êtes risqué, monsieur le président, en condamnant les organisations syndicales. Le rôle d'un maire n'est pas, je crois, de donner son avis sur la position de tel ou tel syndicat. Je regrette que, malgré les efforts consentis par les uns et les autres, par les élus de toutes sensibilités, par les autorités, aucun accord n'ait pu être signé : cela me paraît grave, et c'est heureusement exceptionnel.

À chacun d'avoir son avis. J'ai pour ma part toujours été proche des organisations syndicales, et des salariés plus largement. J'ai dialogué pendant des heures avec les uns et les autres. Des salariés qui risquent le chômage ont toujours intérêt à trouver un accord : c'est leur vie qui est engagée ! En quarante-cinq ans de vie publique, j'ai vécu de nombreuses expériences de ce type : au bout de quelques mois, on débouche toujours sur un accord politique. C'est pour cela que je me demande si la direction de Goodyear n'avait pas décidé dès 2007 de cesser de moderniser le site. Il me paraîtrait intéressant que vous leur posiez la question : je me demande s'il n'y a pas eu un changement de stratégie mondiale, au moins pour la partie tourisme. J'insiste sur le fait qu'il est vraiment regrettable que vous ne puissiez pas recevoir la direction internationale de Goodyear.

M. le président Alain Gest. Je le déplore comme vous. Nous entendrons tout à l'heure votre prédécesseur, qui, lui, a pu être reçu.

M. Gilles Demailly. Il était ministre, ce qui a dû jouer. J'ai demandé à être reçu avec l'appui du préfet et du ministre précédent : cela n'a pas été possible.

Mme la rapporteure. De quel ministre s'agissait-il ?

M. Gilles Demailly. C'était à l'initiative de la région. Il me semble que c'était Éric Besson. En tout cas, je me suis rendu au ministère pour rencontrer des membres du cabinet, avec le président de région.

M. le président Alain Gest. Avez-vous eu des contacts avec Bercy lorsque Christian Estrosi était ministre ? Nous avons un peu de mal à nous retrouver dans la chronologie.

M. Gilles Demailly. Il me semble que c'était M. Besson, mais je ne peux pas vous le confirmer de mémoire. Je n'ai rencontré ni M. Besson ni M. Estrosi, mais seulement des conseillers...

M. le président Alain Gest. Revenons aux repreneurs : vous semblez reprocher au ministre du Redressement productif d'être allé un peu vite en besogne. Qu'en est-il ?

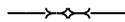
M. Gilles Demailly. Ma réaction était la même que celle de ma majorité municipale : nous nous sommes tellement battus pendant près de six ans pour défendre l'emploi, pour promouvoir le dialogue social, pour chercher des repreneurs que la déclaration de M. Montebourg nous a déçus. Je m'en suis expliqué avec lui au téléphone, le jour même.

J'ai cru comprendre qu'il avait par la suite continué de chercher un repreneur, ce qui prouve que l'échec n'est peut-être pas définitif.

Ensuite, je me suis adressé au Premier ministre : si nous sommes réunis ici, c'est bien que le dossier est grave, important, exemplaire. Un groupe mondial définit sa stratégie sans concertation avec les autorités politiques nationales ou même européennes, mais ces actions ont des conséquences très concrètes et dramatiques pour notre pays... C'est une question générale qui est posée : comment les élus de la République, locaux ou nationaux, peuvent-ils peser sur les choix stratégiques de ces groupes ?

M. le président Alain Gest. Merci, monsieur le maire.

L'audition s'achève à quinze heures cinq.



Membres présents ou excusés

Commission d'enquête relative aux causes du projet de fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord, et à ses conséquences économiques, sociales et environnementales et aux enseignements liés au caractère représentatif qu'on peut tirer de ce cas

Réunion du mardi 9 octobre 2013 à 13 h 30

Présents. – Mme Pascale Boistard, M. Jean-Louis Bricout, M. Jean-Claude Buisine, M. Patrice Carvalho, M. Alain Gest, M. Philippe Noguès, Mme Barbara Pompili, Mme Catherine Trollic, Mme Clotilde Valter